

FORMATION DE FORMATEUR PRAP IBC

10 JOURS – 70 HEURES

Objectifs	<p>Mettre en oeuvre des formations d'acteur prap IBC (Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau) dans le cadre d'un projet d'entreprise. Cette formation s'appuie sur des exposés théoriques, des études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, une expérimentation de méthodes et d'outils, des échanges sur les pratiques et sur un plan d'action personnalisé</p> <p>Élaborer et animer un projet de formation-action prap intégré à une démarche de prévention dans une entreprise.</p> <p>Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place.</p> <p>Organiser, animer et évaluer une formation-action des salariés à la prévention des risques liés à l'activité physique</p>
Pré-Requis	<p>Avoir suivi la formation "acquérir des bases de prévention des risques professionnels" sur le site de l'INRS</p> <p>Avoir suivi une formation PRAP est recommandé</p>
Type de public	<p>Formateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants et formateurs d'entreprises du secteur Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau</p>
Effectif	<p>De 5 participants minimum à 10 participants maximum</p>
Date & lieu de formation	<p>A définir avec le client</p>
Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation	<p>Feuilles de présence.</p> <p>Questions orales ou écrites (QCM).</p> <p>Mises en situation. (Animation d'un groupe en formation)</p> <p>Formulaires d'évaluation de la formation.</p>
Délai d'accès	<p>Modalités selon pré requis et aucun délai</p>
Méthodes et outils pédagogiques	<p>Les moyens pédagogiques sont adaptés à chaque formation et aux besoins des clients.</p> <p>La formation est co-construite avec le client, sur la base du programme de formation initial. Cette démarche de co-construction se fait au travers d'un entretien de cadrage au cours d'une rencontre ou par téléphone. L'entretien de cadrage donne lieu à un enregistrement utilisé pour vérifier l'adaptation des moyens pédagogiques à la formation et aux besoins du client.</p> <p>Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.</p> <p>Documents supports de formation projetés.</p> <p>Exposés théoriques</p> <p>Étude de cas concrets</p> <p>Quiz en salle</p> <p>Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur</p>

désigné par l'organisme de formation : A définir formateur en habilitation électrique

L'organisme désigne un référent pédagogique et un référent handicap

Formalisation à l'issue de la formation

Une attestation de formation sera transmise.

Un support de cours version papier ou numérique sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

PROGRAMME

Etre capable de

La méthodologie de projet, différentes étapes d'un projet de formation-action à la prévention.

La place de l'activité physique dans l'activité de travail.

Les éléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur.

Les risques d'atteinte à la santé : facteurs biomécaniques, facteurs psychosociaux, environnement physique.

Les outils de détection des situations pouvant nuire à la santé.

L'analyse des déterminants de l'activité physique.

La formalisation et hiérarchisation d'objectifs à atteindre et/ou de pistes d'amélioration des situations de travail.

La conception, organisation, animation et évaluation d'une action de formation-action à la prévention des risques liés à l'activité physique pour les salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activités de bureau.
